

**Procès verbal du conseil d'école  
du jeudi 17 octobre 2024**

Etaient présents :

Monsieur Savouré , **Maire de Cercottes**  
Madame Darvoy-Perot , **adjointe**

Mesdames

Lamoureux Sandrine,  
Hagniel Catherine,  
Nivet Alexandra  
Gilbert Emmanuelle,  
Foucher Sandra,  
Dabiré Audrey  
Enseignantes,

Mesdames

REGNIER LAURENT Perrine  
PONROY Céline,  
BOURGEROLLE Emilie,  
GARNAVAULT Cyrille  
YOUF Alexandra  
MAGALHAES PENETRO Catia

Délégués de parents d'élèves

**Ordre du jour :**

1. Lecture et validation du règlement école
2. Effectifs rentrée 2024/2025
3. Répartitions des classes 2024/2025
4. Prévisions des effectifs rentrée 2025
5. Piscine
6. Animations diverses
7. Questions diverses

Mme Raimbault excusée

M Lamy DDEN a pris la décision de cesser son activité à partir de cette année.

Mme Foucher tient à le remercier pour son investissement auprès de l'éducation nationale et de son écoute bienveillante et constructive.

## **1 Lecture et validation du règlement de l'école**

Le règlement est validé par le conseil d'école.

## **2 Effectifs rentrée 2024**

<b>PS</b>	<b>16</b>
<b>MS</b>	<b>18</b>
<b>GS</b>	<b>15</b>
<b>Total cycle 1</b>	<b>49</b>
<b>CP</b>	<b>14</b>
<b>CE1</b>	<b>12</b>
<b>CE2</b>	<b>23</b>
<b>Total cycle 2</b>	<b>49</b>
<b>CM1</b>	<b>19</b>
<b>CM2</b>	<b>26</b>
<b>Total cycle 3</b>	<b>45</b>
<b>Total école</b>	<b>143</b>

### 3 Répartitions des classes 2024/2025

ENSEIGNANTES	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
LAMOUREUX Sandrine	16	9							25
HAGNIEL Catherine		9	15						24
RAIMBAULT Sandra				15	6				21
GILBERT Emmanuelle					6	17			23
DABIRE Audrey						6	19		25
FOUCHER Sandra								26	26
	16	18	15	15	12	23	19	26	144

Mme Foucher fait remarquer que la baisse des effectifs constatée depuis 2 ans se poursuit. Nous avons perdu encore 5 élèves par rapport à la rentrée précédente. Nous avons fermé une classe cette année.

#### **4 Prévisions des effectifs rentrée 2025**

<b>PS</b>	<b>14</b>
<b>MS</b>	<b>16</b>
<b>GS</b>	<b>18</b>
<b>Total cycle 1</b>	<b>48</b>
<b>CP</b>	<b>15</b>
<b>CE1</b>	<b>15</b>
<b>CE2</b>	<b>12</b>
<b>Total cycle 2</b>	<b>41</b>
<b>CM1</b>	<b>23</b>
<b>CM2</b>	<b>19</b>
<b>Total cycle 3</b>	<b>42</b>
<b>Total école</b>	<b>132</b>

Les effectifs seront encore en baisse à la rentrée 2025 ( -12 élèves). Avec 6 classes , la moyenne sera de 22 élèves. Si nous fermons encore, la moyenne sera de 26,40

#### **5 Piscine**

Toutes les classes vont aller à la piscine ( sauf la classe de Mme Lamoureux).

Le choix de l'école est de répartir les créneaux sur 3 niveaux au lieu de 2 pour le cycle 1 et 2 afin de favoriser l'apprentissage de la natation dès la Moyenne section.

Les MS/GS, CP/CE1 et CE1/CE2 iront au bassin d'apprentissage (BAF) de PATAY du lundi 6 janvier au lundi 30 juin pour 23 séances réparties entre les 3 classes.

Les élèves seront accompagnés de certains parents disposant de l'agrément.

Les CE2/CM1 & CM2 iront à la piscine des Jacobins à Fleury les Aubrais du 1 février au 4 avril: soit 8 séances le jeudi après-midi.

## **6 Questions diverses**

### **Photo scolaire**

La date n'est pas encore fixée avec le photographe. Il y aura bien des photos de fratries, mais seulement sur le temps scolaire.

Concernant les tarifs, Mme Foucher précise qu'ils sont dans la moyenne des prestations réalisées par les photographes et que l'école a pris la marge la plus petite proposée par le photographe.

### **Marché de Noël de l'école**

Un marché de Noël en lien avec l'association des P'tits Cercottois aura lieu le vendredi 13 décembre après la classe dans la salle Louise Dubel. Sera aussi organisée une vente de gâteaux, chocolat chaud par les P'tits Cercottois. A cette occasion, une vente d'objets confectionnés par les élèves sera réalisée. Nous reviendrons vers les parents si nous avons besoin de matériel ou d'aide.

### **Projet fresque et tracés de cour**

Concernant le projet de fresque sous le tunnel souterrain, l'équipe enseignante préfère réaliser une fresque au sein l'école ( mur de la cour de récréation) pour des raisons de surveillance et aussi parce que tous les élèves ne passent pas par le tunnel. De plus, le tunnel est malheureusement régulièrement dégradé, il est donc fort probable que cela se produise à nouveau sur ce projet.

Des tracés pourraient être réalisés avec l'aide de l'association des P'tits Cercottois.

### **Sorties scolaires**

Les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 se rendront au château de Guédelon le vendredi 13 juin.

Les autres enseignantes sont en cours de réflexion.

Le défi lecture sera organisé fin juin.

### **Voyage au ski**

La semaine de ski pour les CM2 aura lieu du 8 au 15 février 2025 à Combloux.  
Comme chaque année la municipalité financera 50 % du séjour.

## **Organisation ATSEM**

Depuis le départ d'Alexis Parent, c'est Mme Nathalie Compain qui a pris son poste.

## **Centre du mercredi**

Mme Grandjean est responsable du centre le mercredi.

Il faudrait que les autres membres du personnel soient formés aux premiers secours ( temps de cantine et de garderie).

## **Visite de la cantine**

Un parent d'élève souhaite assister à un repas à la cantine. La municipalité reviendra vers ce parent pour lui proposer une date.

## **Autres informations**

L'ensemble des membres du bureau des P'tits Cercottois a démissionné pendant les vacances d'été.

L'association a été reprise par un nouveau bureau composé de Mme Ribeiro, Mme Girardet et M Rôle.

Le but est de relancer l'association en sollicitant une adhésion symbolique et créer des événements réguliers. Les fonds récoltés permettront de financer d'autres événements pour l'ensemble des enfants de Cercottes, mais aussi des projets spécifiques proposés par l'équipe enseignante.

Ainsi, Mme Duminil a contacté les P'tits Cercottois pour le spectacle de fin d'année. Une prise de contact a été réalisée pour un spectacle pour les plus petits ( prise en charge par la municipalité) et une séance de cinéma pour les plus grands ( financée par l'association).

La date du lundi 16 décembre a été retenue.

Le prochain conseil d'école se tiendra le mardi 11 mars.

Mme Foucher remercie les membres du conseil d'école pour leur participation constructive et lève la séance.